

Voyagez  
en toute  
latitude!

CARTE DE CRÉDIT  
MASTERCARD<sup>MD</sup>  
PLATINE

Guide du détenteur



## **Le plaisir de recevoir**

- › Plan récompenses À la carte<sup>MD</sup> .....4

## **Des protections rassurantes**

- › Protection achats .....6
- › Assurance location de véhicules .....6
- › Assurance voyage .....7
- › Service d'assistance .....8
- › Service Global Mastercard .....9

## **Des avantages appréciables qui font une différence**

- › Assurance voyage optionnelle ..... 10
- › Cartes supplémentaires ..... 10
- › Transfert de solde ..... 10
- › Services automatisés ..... 11
- › Avances de fonds ..... 11
- › Débit préautorisé ..... 11
- › Responsabilité zéro ..... 11
- › Mastercard ID Check<sup>MC</sup> ..... 12
- › Protection optionnelle contre les découverts ..... 12
- › Paiement automatique de factures ..... 12

## **Numéros de téléphone importants ..... 13**

# Le plaisir de recevoir



## LE PLAN RÉCOMPENSES À LA CARTE

**Avec la carte Mastercard Platine, vous amassez automatiquement des points récompenses échangeables contre des récompenses :**

- › **Accumulez jusqu'à 2 points lorsque vous faites des achats dans certaines catégories sélectionnées\*.**

En accumulant ainsi des points récompenses, dont le total apparaît sur votre relevé de compte mensuel, vous pouvez vous offrir des voyages, des articles de marques renommées ainsi que des cartes-cadeaux. Que diriez-vous d'une réduction lors de votre prochain voyage ou d'une cafetière à espresso ?

Les points accumulés seront portés à votre compte une fois par mois, si votre compte est en règle<sup>1</sup> à la date du relevé.

### **La liberté de voyager sans restriction**

La carte Mastercard Platine vous permet de voyager où et quand vous voulez, sans restriction. Vous choisissez la destination, le moyen de transport, le transporteur, les dates du voyage, l'agence de voyages ou la compagnie aérienne. Portez votre achat à votre carte Mastercard Platine et échangez vos points contre un rabais voyage à **mesrecompensesalacarte.ca** dans les 60 jours suivant votre achat. Appliquez vos rabais voyages comme il vous plaît : un billet d'avion, une location de voiture, un hôtel, une croisière, etc.

\* Visitez **mesrecompensesalacarte.ca** pour connaître tous les détails des récompenses associées à votre carte.

## Obtenez encore plus avec l'agence en ligne Voyage À la carte<sup>MC</sup>

En réservant votre voyage auprès de l'agence en ligne Voyage À la carte, vous profitez d'avantages supplémentaires.

- › Réduisez le coût de votre forfait ou de vos billets d'avion en payant votre achat en partie ou en totalité avec vos points récompenses
- › Accédez à tous les produits et services offerts habituellement par les agences de voyages et les voyagistes de renom
- › Profitez d'une grille d'échange de points plus avantageuse en réservant vos voyages avec l'agence

Réservez votre voyage en ligne en visitant la section **Voyage** du site **mesrecompensesalacarte.ca**. Vous pouvez aussi communiquer avec nos experts<sup>2</sup> pour obtenir des conseils en appelant au **1 800 561-3653**.

### Pour choisir

La Boutique du Plan récompenses À la carte vous présente un vaste choix de récompenses qui incluent des articles de marques renommées et des cartes-cadeaux. Consultez la sélection complète à **mesrecompensesalacarte.ca**.

### Et pour vous récompenser

Consultez le site **mesrecompensesalacarte.ca** pour vous procurer un rabais voyage ou une récompense, pour obtenir le solde de vos points récompenses ou pour plus d'information.

Enregistrez-vous dès maintenant sur  
**mesrecompensesalacarte.ca**.

# Des protections rassurantes

**La carte Mastercard Platine est assortie d'un programme d'assurances et d'assistance sécurisant. Voici une description sommaire de ces services d'assurance et d'assistance.**

Les protections décrites dans cette section s'appliquent pourvu que les achats ou dépenses visés par ces protections soient portés au compte de votre carte Mastercard Platine. Seule l'assurance Soins médicaux d'urgence hors province de résidence s'applique sans l'obligation de porter l'achat d'un voyage à votre carte Mastercard Platine. **Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous référer au Certificat d'assurance et d'assistance 713705-6, disponible en ligne, pour en connaître les détails<sup>3</sup>.**

## PROTECTION ACHATS

### **Assurance achats**

La majorité des articles personnels neufs achetés avec votre carte sont protégés contre le vol ou les dommages pour une période de 180 jours suivant la date d'achat. Selon le cas, l'article peut être remplacé, remboursé ou réparé.

### **Prolongation de garanties**

La carte offre une garantie prolongée qui triple, jusqu'à deux ans de plus, la période de garantie du fabricant, lorsqu'applicable, sur la majorité des articles neufs achetés avec votre carte, au Canada ou à l'étranger. La prolongation de garanties s'applique pour autant que la garantie du fabricant soit existante et valable au Canada.

### **Assurance appareils mobiles**

Répare ou remplace les appareils mobiles en cas de bris, de perte ou de vol jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Pour être couvert, l'appareil doit avoir été payé en entier avec la carte de crédit ou financé par un forfait dont le paiement est perçu chaque mois sur la carte.

## ASSURANCE LOCATION DE VÉHICULES

Prenez la route sans souci, car l'assurance location de véhicules vous protège si un incident fâcheux devait survenir. Vous profitez effectivement d'une exonération en cas d'accident ou de dommages causés au véhicule loué avec votre carte pour une période de 48 jours ou moins, jusqu'à 65 000 \$.

## ASSURANCE VOYAGE

### **Assurance Soins médicaux d'urgence – hors province de résidence**

Vous bénéficiez d'une assurance couvrant les soins médicaux d'urgence, à l'extérieur de votre province de résidence, incluant, entre autres : les frais d'hospitalisation, les factures des médecins, les appareils médicaux, une infirmière licenciée privée, les tests en laboratoire, les médicaments sur ordonnance prescrits d'urgence, les soins dentaires à la suite d'un accident, les services d'une ambulance (y compris d'une ambulance aérienne), le vol de retour d'urgence au Canada lorsque nécessaire pour raisons médicales, le retour d'urgence du véhicule, une allocation de subsistance, des services de rapatriement et le suivi médical au Canada.

Toutes ces protections s'appliquent à vous, en tant que titulaire principal, à votre conjoint, ainsi qu'à vos enfants à charge qui vous accompagnent, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$ par personne. Le conjoint qui voyage sans le titulaire principal bénéficie de la protection s'il est un utilisateur autorisé de la carte et, dans cette situation, les enfants à charge qui l'accompagnent sont également couverts. Cette protection ne s'applique pas aux utilisateurs autorisés d'une carte supplémentaire qui ne sont ni conjoints ou enfants à charge du titulaire principal.

La couverture de cette assurance ne s'applique pas au voyage d'une durée supérieure à 10 jours pour les personnes âgées de 75 ans ou moins. Les personnes âgées de 76 ans ou plus ne sont pas couvertes.

**Si la durée de votre voyage dépasse la période de 10 jours, aucune protection ne vous sera octroyée.** Nous vous recommandons alors fortement de souscrire l'assurance voyage optionnelle (voir détails en page 10).

**En cas d'accident ou de maladie pouvant nécessiter des soins médicaux ou une hospitalisation à l'extérieur de votre province de résidence, communiquez avec le service d'assistance avant d'engager des dépenses.**

### **Assurance annulation de voyage**

Si un événement imprévisible empêche ou retarde la tenue de votre voyage, vous, votre conjoint et vos enfants à charge qui vous accompagnent, êtes couverts, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par personne. Ce montant inclut jusqu'à 500 \$ par personne assurée, par voyage pour les frais de subsistance.

### **Assurance interruption de voyage**

Si un événement imprévisible cause une interruption de votre voyage après votre départ, vous, votre conjoint et vos enfants à charge qui vous accompagnent, êtes couverts, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par personne. Ce montant inclut jusqu'à 1 500 \$ par personne assurée, par voyage, pour les frais de subsistance (retard de plus de 6 heures).

### **Assurance retard de vol de départ**

En cas de tout retard de plus de quatre heures du vol de départ, cette assurance prévoit, pour votre conjoint, vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même, une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée.

### **Assurance bagages**

Vos bagages, ceux de votre conjoint et de vos enfants à charge qui vous accompagnent sont couverts en cas de perte, endommagement ou vol, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par personne. Une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée vous sera versée en cas de tout retard de plus de six heures des bagages enregistrés.

## SERVICE D'ASSISTANCE

### **Assistance médicale et générale**

En cas d'accident ou si vous tombez malade subitement, où que vous soyez dans le monde, vous pouvez obtenir en tout temps :

- › toute l'assistance requise en cas de perte ou de vol de vos papiers d'identité;
- › le nom et les coordonnées de l'hôpital;
- › service d'aide pour la coordination du retour de vos enfants à charge si vous êtes hospitalisé (frais à la charge du détenteur de la carte Mastercard Platine);

- › de l'information sur les ambassades et les consulats ainsi que des renseignements avant le départ sur les visas et les vaccins;
- › de l'information vous aidant à soumettre une réclamation à votre régie d'assurance maladie provinciale;
- › un service d'interprète pour les appels d'urgence;
- › un service d'aide pour régler les formalités requises en cas de décès;
- › de l'aide pour retrouver ou remplacer vos bagages perdus ou volés (les frais seront portés à votre compte);
- › en cas d'urgence à l'étranger, des virements de fonds qui seront portés au compte de votre carte, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ (si le solde du compte le permet);
- › l'assistance requise pour remplacer les billets ou autres documents de voyage indispensables qui ont été perdus ou volés en cours de voyage.

### **Assistance juridique**

Si vous faites face à des problèmes juridiques à l'extérieur de votre province de résidence, vous avez la possibilité de recevoir :

- › les coordonnées d'un conseiller juridique local;
- › de l'aide pour prendre les dispositions nécessaires afin d'obtenir jusqu'à 5 000 \$ en règlement d'un cautionnement ou de frais juridiques.

## SERVICE GLOBAL MASTERCARD

En cas de perte ou de vol de votre carte Mastercard Platine à l'étranger, vous recevrez l'assistance dont vous avez besoin :

- › signalement de votre carte perdue ou volée;
- › émission d'une carte de remplacement temporaire;
- › avance de fonds en quelques heures dans presque tous les pays du monde.

Vous pourrez obtenir le numéro sans frais de ce service en ligne, à votre hôtel ou dans un annuaire téléphonique sous l'appellation « Mastercard Global Service ».

# Des avantages appréciables qui font une différence

**La gamme d'avantages pratiques de la carte Mastercard Platine vous offre toute la flexibilité dont vous avez besoin.**

## ASSURANCE VOYAGE OPTIONNELLE

Cette assurance permet de remplacer l'assurance Soins médicaux d'urgence – hors province de résidence dans les cas suivants :

- › la durée du voyage est supérieure à celle couverte par l'assurance soins médicaux d'urgence – hors province de résidence;
- › la personne est âgée de 76 ans et plus.

Elle permet aussi de compléter les assurances annulation ou interruption de voyage si les montants excèdent les protections offertes.

Pour connaître la tarification et souscrire à cette assurance optionnelle, composez l'un des numéros suivants :

- › région de Montréal: **514 871-7500**;
- › ailleurs au Canada: **1 877 871-7500**.

## CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez faire émettre jusqu'à trois cartes Mastercard Platine supplémentaires. Les points récompenses accumulés avec ces cartes s'ajouteront aux vôtres. Des frais annuels s'appliquent pour chaque carte supplémentaire émise. Pour connaître les frais en vigueur, visitez **[bnc.ca/mastercard](http://bnc.ca/mastercard)**.

## TRANSFERT DE SOLDE<sup>4</sup>

Simplifiez la gestion de vos finances en transférant les soldes de vos autres cartes de crédit, détenues dans des institutions financières différentes ou des grands magasins, à votre carte Mastercard Platine. Pour transférer les soldes de vos autres cartes et pour connaître les modalités applicables, composez tout simplement le **514 394-1427** ou le **1 888 622-2783**.

## SERVICES AUTOMATISÉS

Votre carte Mastercard Platine est dotée d'un numéro d'identification personnel (NIP) qui vous permettra d'accéder en tout temps à vos comptes bancaires de la Banque Nationale par les guichets automatiques des réseaux *Interac*<sup>MD</sup> et Mastercard Cirrus<sup>MD</sup>.

## AVANCES DE FONDS<sup>4</sup>

Avec votre carte Mastercard Platine, vous êtes en mesure d'effectuer des avances de fonds en tout temps, partout dans le monde, aux guichets automatiques de la Banque Nationale, des réseaux *Interac* et Mastercard Cirrus.

## DÉBIT PRÉAUTORISÉ

Avec le débit préautorisé, le paiement de votre compte de carte Mastercard Platine est automatiquement prélevé à l'échéance sur le compte de transaction que vous détenez à la Banque Nationale ou dans une autre institution financière. Le débit préautorisé vous libère de la corvée d'effectuer les paiements vous-même. Vous y gagnez en tranquillité d'esprit, sachant que le compte de votre carte est payé automatiquement selon l'option de remboursement que vous avez choisie.

Pour vous prévaloir de ce service, remplissez le formulaire disponible dans les succursales de la Banque Nationale ou communiquez avec le Centre contact client au **514 394-1427** ou au **1 888 622-2783**.

## RESPONSABILITÉ ZÉRO

Dans le cas d'une utilisation non autorisée de votre carte, la protection Responsabilité zéro couvre tous les achats effectués avec votre carte dans un magasin, par téléphone ou en ligne. Certaines conditions s'appliquent. Visitez **mastercard.ca** pour obtenir tous les détails à ce sujet.

## MASTERCARD ID CHECK

Mastercard ID Check est un code sécurisé qui vous protège contre les fraudes lorsque vous faites des achats en ligne. Il s'agit d'un code à usage unique, envoyé par texto ou par courriel, selon votre préférence. Il permet de vérifier que c'est bien vous qui faites la transaction.

## PROTECTION OPTIONNELLE CONTRE LES DÉCOUVERTS

Pour bénéficier de cette protection, il vous suffit de relier vos comptes bancaires courants de la Banque Nationale à votre carte Mastercard puis d'activer sur votre carte la protection contre les découverts. Pour ce faire, composez tout simplement le **1 800 901-0172**.

## PAIEMENT AUTOMATIQUE DE FACTURES

Le paiement automatique de factures sur votre carte de crédit Mastercard comporte de nombreux avantages : il vous évite les frais de paiement en retard de vos fournisseurs de services mensuels (p. ex. : services téléphoniques ou de câblodistribution).

- 1 Votre compte est en règle lorsque vous respectez les obligations de votre convention de carte de crédit (ex. effectuer le paiement minimum au plus tard à la date d'échéance).
- 2 Des frais s'appliquent si vous réservez votre voyage par téléphone.
- 3 Les services d'assurance et d'assistance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, compagnie d'assurance-vie, et CanAssistance inc. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.
- 4 Sous réserve des conditions énoncées à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard de la Banque Nationale du Canada.

MC ID CHECK est une marque de commerce de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MC VOYAGE À LA CARTE est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada. L'agence Voyage À la carte est gérée par Transat Distribution Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 753141).

MD INTERAC et RÉSEAU INTERAC sont des marques déposées d'Interac corp. Utilisées sous licence.

MD MASTERCARD et CIRRUS sont des marques déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MD PLAN RÉCOMPENSES À LA CARTE est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.

# Numéros de téléphone importants

## **Centre de récompenses À la carte**

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 847-8280
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 341-8083
- › Site Internet.....mesrecompensesalacarte.ca

## **Service à la clientèle 24 heures**

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada ..... 514 394-1427
- › Au Canada et aux États-Unis ..... 1 888 622-2783
- › Télécopieur ..... 514 394-4018

## **Signalement d'une carte perdue ou volée**

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 281-3159
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 361-0070

## **Assurance**

### **Pour toute demande d'indemnité ou pour obtenir de l'assistance**

- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 888 235-2645
- › Ailleurs dans le monde..... 514 286-8345

### **Achat d'assurance voyage optionnelle**

- › Au Canada et aux États-Unis.....1 877 871-7500
- › Ailleurs dans le monde..... 514 871-7500

**Site Internet** ..... bnc.ca/mastercard

Pour obtenir de plus amples  
renseignements, communiquez  
avec nous en composant :

514 394-1427

1 888 622-2783

29288-001 (2022/09)

© 2022 Banque Nationale du Canada.  
Tous droits réservés. Toute reproduction  
totale ou partielle est strictement interdite  
sans l'autorisation préalable écrite  
de la Banque Nationale du Canada.